



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal de Floreffe fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (3452).

Les demandeurs sont Julien & Laurence VALENTIN-PELGRIMS demeurant Rue Arthur-Patiny 17 à 5150 FLOREFFE.

Le terrain concerné est situé Rue Arthur-Patiny, 17 à 5150 Floreffe et cadastré division 1, section B n°108B.

Le projet consiste en : l'extension d'une habitation par un volume avec étage

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et R.IV.40-2 du Code du Développement Territorial : La demande concerne une construction qui s'implante à une profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, supérieure à 15 mètres et qui dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous, les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et les samedis ou en soirée sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Conseiller en aménagement du territoire (081/44.71.25), à l'adresse suivante :

Service communal d'urbanisme, rue Emile Romedenne, 11 à 5150 Floreffe

Date d'affichage de la demande	Période de transmission des réclamations et observations		Date de fin de l'annonce
03/01/2022	07/01/2022	21/01/2022	24/01/2022

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer durant la période de transmission des réclamations et observations :

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Emile Romedenne, 9 à 5150 Floreffe
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@floreffe.be

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Alain KAISIN, responsable du service urbanisme - tél. 081/44.71.24 ou auprès de Mme Vanessa ORY et M. David PYNNAERT agents administratifs au service urbanisme, tél. 081/44.89.06 ou 081/44.71.25, dont les bureaux se trouvent à 5150 Floreffe, rue Emile Romedenne, 11

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

Nathalie ALVAREZ



Le Bourgmestre,

Albert MABILLE